

Collège des Bourgmestres et Échevins  
de la commune de Forest  
Service Urbanisme  
Chaussée de Bruxelles, 112  
1190 Bruxelles

Anderlecht, le 10 septembre 2018

## **Enquête Publique Boulevard de l'Humanité, 124, à Forest.**

**Objet :** Demande de permis d'environnement de classe 1B, pour l'exploitation d'un centre de tri de déchets, à l'adresse Boulevard de l'Humanité, 124, à 1190 Forest.

### **Introduction**

Le centre de tri Renewi, division Forest, aussi appelé Shanks Bruxelles, met à jour son permis d'environnement pour l'entreposage de boues et l'installation d'un équipement de réduction des odeurs, ainsi que l'installation ponctuelle d'un dispositif de broyage de déchets, lors de campagnes de 5 jours, 3 fois par an.

Localisé au milieu de la zone industrielle de Forest, cerné par les voies de chemin de fer, le centre de tri Renewi stocke et achemine pour traitement les boues issues de la station d'épuration de Bruxelles Sud (SBGE). Cette situation est temporaire, jusqu'à ce que la station d'épuration se dote de ses propres équipements. Ce sous-traitement par Renewi avait été décidé pour compenser la forte augmentation de production des boues sur les dernières années (jusqu'à + de 50% d'augmentation), ainsi que les récurrents embouteillages sur le ring bruxellois.

### **Incidences des campagnes de broyage et de stockage des boues**

Les campagnes de broyage devraient être contenues dans les horaires de pleine activité des entreprises voisines, lesquelles sont exploitées en semaine et de jour. Complémentairement, les zones de déchargement des déchets (excepté les boues) sont bordées de murets qui seront prochainement rehaussés, ainsi que de haies empêchant toute dispersion des déchets par le vent.

Pour entreposer les boues, le centre de tri s'est doté d'un bâtiment fermé

construit sur dalle, d'une surface de 100m<sup>2</sup> et équipé d'un volet électrique qui n'est ouvert que lors des périodes de chargement et déchargement des boues. La dalle dédiée à la réception des boues (souvent pâteuses plutôt que liquides) a été conçue pour que tout écoulement et/ou fuites s'effectuent vers l'intérieur du bâtiment et puisse ainsi être récupérées. Les eaux sur le site sont récupérées par un système d'évacuation des eaux, équipé d'un déshuileur et d'un déboureur avant rejet dans les égouts.

Le seul voisinage à proximité sont les stations-service Shell, Texaco et l'entreprise de déchets dangereux Safety Clean.

Les plaintes liées aux odeurs ont été émises par la station-service Texaco à 120 mètres de là. Ces odeurs sont particulièrement ressenties pendant les périodes de chaleur et de vents dirigés Nord, Nord Est et Est. Cette direction des vents est plutôt occasionnelle en région bruxelloise.

L'équipement de réduction des odeurs prévu est une unité de pulvérisation d'un produit conçu pour casser les particules odorantes. Ce système de nébulisation ne crée pas d'incidences nouvelles sur le paysage, la faune, la flore ou l'eau.

Une étude d'incidence conduite par la société Olfascan, en juillet 2017 a déterminé que le système de désodorisation était utile à réduire pendant une période limitée les odeurs générées, n'étant plus considérées comme désagréables ou dérangementes, mais qualifiées de « plus douces ». Les boues étant humides, elles ne génèrent pas de poussières. L'influence sur la distance parcourue par les odeurs elle, n'évolue pas.

### **Trafic entre la station dépuraton et le centre de tri Renewi**

La station d'épuration achemine entre 4 et 8 camions containers par jour vers le centre de tri Renewi. Ces boues destinées à l'incinération, ne restent jamais sur place plus de 24 heures, et sont transportées par Renewi hors de la Région, actuellement vers une cimenterie en Allemagne. Les camions transitant entre la station d'épuration et le centre de tri le font sans quitter la zone d'industrie forestoise, avec son accès immédiat à l'autoroute.

L'intercommunale en charge de la station d'épuration ne disposant pas de lieux adaptés pour entreposer ces boues, et la région Bruxelloise ne disposant pas d'incinérateur habilité à les traiter, celles-ci sont conduites dans des containers étanches et bâchés de 10m<sup>3</sup> vers le centre de tri Renewi, voisin de la station. L'arrangement entre l'intercommunale et le centre de tri visait à soulager cette première du transport de ces boues sur de longues distances. L'intercommunale a néanmoins conclu qu'elle ne sous-traitera plus Renewi d'ici à février 2019, lorsqu'elle disposera de ses propres équipements de stockage et reprendra à sa charge le convoi des boues.

## **Recommandations**

→ Nous nous joignons à l'avis de Bruxelles Environnement qui recommande particulièrement l'usage de ce système de nébulisation en cas de vents dirigés Nord-Est.

→ Il serait souhaitable d'arroser régulièrement les dépôts de broyats ainsi que les camions-bennes les transportant, et d'obtenir la garantie que les campagnes de broyages soient réalisées durant les heures de journée et en semaine.

Pour Inter-Environnement Bruxelles,

Gautier Briade